

Réhabilitation des décharges sauvages programme 2006-2011



Réhabilitation des décharges sauvages programme 2006-2011

- Initiation de la démarche par le C.G
- Validation du programme / Recensement des sites
- > Visites des sites et classification
- Phase étude diagnostic / Estimation des travaux
- Mission de maîtrise d'œuvre / Elaboration du DCE
- Programme pluriannuel de travaux

1/ Validation du programme de réhabilitation

- ✓ Démarche volontariste des élus pour lancer le programme en cohérence avec le schéma directeur de collecte du territoire:
 - Disposition d'accueil des professionnels en déchèterie,
 - Rappel de la règlementation des remblais de terrassement,
 - Exemplarité dans le cadre des marchés de travaux
- ✓ Plan de financement (CG, ADEME, Agence de l'Eau)
 - Elaboration d'une convention bi ou tripartite ?

1/ Recensement des sites

- ✓ Courrier d'accompagnement expliquant la démarche auprès des élus et propriétaires privés (demande d'autorisation d'entrer)
- ✓ Fiche de recensement (données cadastrales, nature des déchets, superficie, historique des sites...) à réaliser par les communes

2/ Visite des sites et classification

- ✓ Visite de chaque site (réhabilitation, travaux /nettoyage)
- ✓ Classification des sites (privés/publics, historique du site)
- ✓ Réalisation de COPIL (CG,DREAL/communes /EPCI)

3/ Phase étude diagnostic / Estimation des travaux

- ✓ Recrutement d'un hydrogéologue :
- Mission diagnostic suivant la méthodologie Ademe:
 - eaux superficielles
 - eaux souterraines
 - nuisances pour les riverains
 - dégradation des paysages
- Définition du programme des travaux / évaluation financière
- ✓ Réalisation de COPIL (CG DREAL/communes /EPCI)

4/ Mission de maitrise d'œuvre / Elaboration du DCE

- ✓ Recrutement d'un bureau de maîtrise d'œuvre :
- Validation du programme des travaux :
 - Programmation pluriannuelle (tranche ferme / tranche conditionnelle
 - Inclure l'intervention d'association d'insertion (opération de nettoyage)
- Elaboration du dossier de consultation :
 - Prévoir des variantes incluant la disponibilité de matériaux de terrassement nécessaires aux opérations de remblaiement

5/ Programme pluriannuel de travaux

- ✓ Prévision budgétaire /suivi des travaux
- Mise en place d'un dispositif de veille pour lutter contre la création de nouvelles décharges

Les chiffres

- 21 sites recensés (8 domaines publics / 12 privés)
- 15 sites diagnostiqués (800€/site)
- 8 sites nécessitant des travaux de terrassement
- 14 sites nettoyés par des chantiers d'insertions
- Budget global :220 000 € H.T
- Subventions: 70 000€









Nettoyage de sites par des chantiers d'insertions

